



**Procès-verbal
Assemblée générale du 28 février 2025 à 19h
Chalet du club Vosgien - Lembach**

Le Président salue les membres de l'APFLE, membres des conseils municipaux présents, et a une pensée pour les personnes disparues de notre association ces dernières années.

Une trentaine de personnes est présente pour cette assemblée générale annuelle.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Jacky HELBRINGER rappelle que le procès-verbal est disponible sur le site internet de l'APFLE, comme précisé dans le courrier d'invitation à l'Assemblée Générale. Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2. Rapport moral année 2024 Lecture par Jacky HELBRINGER.

- Bouteilles vendues : 26 259 bouteilles, - 2 202 bouteilles par rapport à 2023 (-8%)
78% des ventes sont des bouteilles étiquetées APFLE (20 464 bouteilles de clair, trouble, bulles et les 3 cidres)
63% des ventes au marché mensuel et 37% par les commerçants revendeurs.
Huit personnes de l'association ont effectué onze navettes chez SAUTTER en 2024. Jacky HELBRINGER lance un appel aux candidats ayant un permis BE.
A noter que l'association voit son stock de jus APFLE disponible chez SAUTTER diminuer, en raison des faibles collectes de ces dernières années. Le stock devrait être nul d'ici ce printemps. Une rencontre est programmée avec SAUTTER ce printemps également.
- Collecte de pommes 2024 :
La collecte était ouverte sur 8 week-ends. Permanence téléphonique assurée par Mickaël BLUM et présence de 10 bénévoles au centre.
55 960 kg collectés = 29 840 kg bio + 26 120 kg conventionnel.
Tarifs 2024 : 0,18€/kg en conventionnel et 0,34€/kg en bio.

TOTAL depuis 1994 = 5 366 tonnes de pommes collectées

Rappel des consignes de collecte :

- *Prise de rendez-vous obligatoire*
- *Respect des quantités annoncées*
- *Respect des horaires*
- *Pommes propres, non pourries*
- *Accord du propriétaire*
- *RIB à donner et cotisation de 5€ à l'APFLE obligatoire.*

Il est également essentiel d'honorer son rendez-vous pour l'organisation des livraisons des pommes.

Activités de l'année 2024

- Cours de taille : en janvier annulé en raison du gel, en février au Gries, en mars au Jardin de la Paix et chez un particulier Route de Bitche, en juin au Jardin de la Paix, en novembre chez un particulier au moulin à LEMBACH, avec les moniteurs Pascal ROBINEAU et Eugène WALTER.
Au total : 88 arbres ont été taillés.
- Assemblée Générale : le 23 février 2024
- Journée de broyage : le 30 mars 2024

- **Bourse aux plantes** : le 13 avril 2024 au Jardin de la Paix organisé par le Collectif citoyen CERCLE
- **Entretien Trame Verte au Gries et Bodenacker, changement des protections au verger école** : en avril 2024 avec quelques bénévoles
- **Sortie Nature du CINE de MUNCHHAUSEN** : le 23 juillet 2024 dans les vergers du village et au Jardin de la Paix, organisé par la Communauté de Communes dans le cadre du Programme Trame Verte.
- **Stage de Marie LORRAIN à la Communauté de Communes sur les vergers** : étude sur les associations fruitières et les transformations de fruits, entretiens avec les membres de l'APFLE et visite de l'atelier de jus de pommes de BIETLENHEIM.
- **Collecte de pomme en conventionnel et bio** : de septembre à octobre
- **Commande groupée d'arbres fruitiers** : distribution le 16 novembre 2024
199 arbres (en baisse depuis le covid), 140 piquets et une trentaine de protections. En légère baisse mais toujours un succès (8 079€ de recettes).
Dernière commande groupée avec la pépinière KREISS qui a pris sa retraite au 1^{er} janvier 2025. L'APFLE a pu commander 1444 arbres provenant de cette pépinière familiale à CROETWILLER en 5 ans, merci à eux !
Subventions de la Communauté de Communes à l'achat d'arbre : financé à 50% pour les arbres de haute-tige et 25% pour les arbres de demi-tige. En 2024 sur le territoire la Communauté des Communes a subventionné cette opération à hauteur de 6 144€, un quart environ concerne l'APFLE.
- **1 naissance 1 arbre** : le 16 novembre 2024
10 arbres en 2024 : 6 arbres sur LEMBACH, 3 à WINGEN et 1 arbre à OBERSTEINBACH.
Les communes offrent à chacun de ces enfants un arbre, un tuteur, une gaine de protection et deux liens caoutchouc, le tout fourni par l'APFLE.
- **Marché de Noël de LEMBACH** : 7 et 8 décembre 2024
Vente de jus, jus de pomme chauds et coffrets cadeaux grâce à un roulement de bénévoles.
- **Entretien au Jardin de la Paix** : toute l'année par l'équipe Jardin, réparation du toit de l'abri à outils.
- **Rencontres des associations arboricoles et Comité de Pilotage Trame Verte** du territoire Sauer Pechelbronn à la Communauté de Communes : échanges, avenir des associations, participation à l'élaboration du programme Trame Verte « Vergers » avec Frédérique WEBER Chargée de mission et Guillaume PETER vice-président Transition Ecologique.
- **Stage de 5 jours organisé par la Fédération des Arboriculteurs du Bas Rhin** : cinq membres de l'association y ont participé (Joël ACKER, Jean-Marc CLAUSS, Nicolas HAENSLI, David HELBRINGER, Marc AMANN). Ce stage est un préalable obligatoire à la formation de moniteur délivrée par la Fédération.

3. **Rapport financier 2024** Lecture par Nicolas HAENSLI.

Les faits marquants de l'année : pas d'investissement, le succès de la commande groupée d'arbres fruitiers, une augmentation dans la collecte de pommes par rapport à 2023, diminution importante des frais d'entretien et de réparation des machines.

Produits : 62 855 €

Charges : 55 189 €

Résultat net : 2 927 €

Trésorerie : Total de 37 156 €

On peut noter :

- COTISATIONS 111 membres : stable (103 membres l'an précédent).
- BENEVOLAT : environ 1200 h au total, plutôt stable.

Nicolas HAENSLI remercie chaleureusement tous les bénévoles qui font vivre l'association.

Merci à tous !

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

4. Rapport des réviseurs aux comptes Lecture par Albert FORTMANN.

Messieurs Albert FORTMANN et André STEINMETZ, excusé ce soir, remercient Nicolas HAENSLI pour le travail effectué. Tous les livres et pièces comptables, jugés sincères et réguliers, ont été mis à disposition des réviseurs aux comptes. Aucune anomalie n'ayant été décelée, André STEINMETZ et Albert FORTMANN proposent de donner *quitus* au trésorier. Les comptes sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Désignation des réviseurs aux comptes pour le prochain exercice

Albert FORTMANN et André STEINMETZ ne souhaitant plus être reconduits dans leur fonction de réviseurs aux comptes pour le prochain exercice, l'assemblée vote à l'unanimité la nomination de Christian GRAMS, Hervé VELTEN et Simon ZÜFLE. Les membres de l'APFLE remercient Albert FORTMANN et André STEINMETZ pour ce travail de vérification durant toutes ces années.

6. Elections au conseil d'administration

Les membres sortants et souhaitant se représenter en 2025 sont : Nicolas HAENSLI, Jacky HELBRINGER, Thomas RUF.

Nicolas HAENSLI rappelle que tout nouveau membre dans l'association ainsi qu'au CA est le bienvenu.

L'association ne reçoit pas de nouvelle candidature.

L'assemblée vote à l'unanimité.

7. Cotisations 2025 Lecture par Nicolas HAENSLI.

Inchangées depuis 2023 : 5 € pour l'adhésion à l'association seule ; 17 € pour l'adhésion à la Fédération des Arboriculteurs du Bas-Rhin en plus ; et 26 € pour l'abonnement à la revue « Fruits et abeilles » en plus.

En 2026, le montant des cotisations changera : 18 € pour l'adhésion à l'APFLE et la Fédération.

L'assemblée vote à l'unanimité.

8. Projets 2025 Lecture par Jacky HELBRINGER.

- Cours de taille : le dernier de la saison est prévu le 8 mars, puis démarrage des tailles hivernales en novembre, janvier, février et mars.
- Participation au « Clip Verger » de la Communauté de Communes : sur les vergers et les activités des associations fruitières, enregistrement le samedi 8 mars lors du cours de taille à LEMBACH.
- Jardin de la Paix mis à disposition de la Bourse aux Plantes organisé par le collectif citoyen CERCLE le 12 avril 2024.
- Ventes de jus tous les 1ers samedis du mois, présence aux différents marchés.
- Commande groupée d'arbres fruitiers en septembre, un nouveau pépiniériste est en cours de recherche.

9. Divers

- Vente des machines : Jacky HELBRINGER annonce que certaines machines de l'association sont en vente : ne disposant pas d'abris de stockage communal ; coûtant cher en entretien, réparation et assurances alors qu'elles sont rarement mises en fonction. Il présente les références et prix de vente :

- Harper (tondeuse faucheuse débroussailleurs), 665 heures au compteur : 2000€
- Tracteur FIAT de 1992, 5 810 heures au compteur : 7 000€
- Broyeur de 2009, 350 heures au compteur : 11 000€

Etienne FISCHER suggère d'ajuster les assurances aux périodes d'utilisation des machines pour faire des économies et propose de maintenir les machines dans son hangar si le stockage pose problème. Il rappelle également à l'assemblée que le Harper est un don de l'entreprise ETESIA et qu'il s'agit d'un prototype. Il n'a donc pas vocation à être vendu d'autant qu'aucune pièce de rechange n'existe.

Michèle ERTLE pose la question du broyage, qui est un réel service aux propriétaires de verger et vocation de l'APFLE, comment faire lorsque l'association n'aura plus ce matériel ? Jacky HELBRINGER explique que les propriétaires qui ont des vergers sont en mesure d'évacuer leurs branchages et que l'association n'a pas vocation à nettoyer les vergers des autres, en référence aux journées organisées avec l'ADAPEI ou avec les bénévoles notamment. Des membres demandent si un broyage peut encore être organisé sur WINGEN ce printemps. Jacky HELBRINGER répond favorablement à cette demande.

- Le Président annonce le mariage de notre membre au Conseil d'Administration Thomas RUF et Angélique WEITEL le 14 juin 2025 à WINGEN.
- Travaux de la bibliothèque de la mairie en cours : Jacky HELBRINGER appelle les membres à faire remonter tout problème au local APFLE en lien avec le chantier.
- ECOCERT : tout verger certifié BIO devrait privilégier la plantation d'arbres fruitiers certifiés BIO. Il est demandé d'enregistrer chaque plantation en conventionnel sur la plateforme de demande de dérogation en ligne : <https://www.semences-plants-biologiques.org>
- Denis SPRAUEL et les membres de l'association se questionnent sur la fin de la rétrocession depuis la dernière collecte de pommes. Jacky HELBRINGER répond que c'était toujours Etienne FISCHER qui se chargeait de cette comptabilité mais que l'association n'a pas trouvé de bénévole pour continuer. Rémy SUSS explique qu'il avait pris attaché avec Etienne FISCHER en début d'année 2024 mais que la tâche est assez complexe et nécessite notamment une certaine aisance informatique. Etienne FISCHER complète que la comptabilité du centre de collecte reste faisable avec une formation sur logiciel utilisé, qu'elle représente effectivement des heures de travail pouvant être rétribuées telles que précédemment à hauteur de 1 centime par kilogramme de pommes collectées. Jacky HELBRINGER répond que l'article 12 des statuts spécifie que « *Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rémunération en cette qualité ni en qualité de membre de bureau.* ».
- Echanges autour du stock de jus de pomme APFLE : comme évoqué précédemment dans le rapport moral, le stock de jus APFLE disponible chez SAUTTER sera prochainement nul. Seule la collecte en conventionnel approvisionne ce stock, les pommes BIO sont directement vendues à SAUTTER pour son jus de pomme BIO et non prises en compte dans notre stock. Beaucoup de livreurs ont privilégié cette deuxième option en raison d'un meilleur tarif d'achat des pommes (0,36€/kg en BIO contre 0,18€/kg en conventionnel en 2024). Une réunion avec SAUTTER sera prochainement organisée pour discuter de cette problématique.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le Président clôture la séance à 20h30 et propose de partager le verre de l'amitié.

Lembach, le 8 mars 2025,

Catherine ATTALI

Secrétaire



Jacky HELBRINGER

Président